

| | |
|-------------------------|---|
| 1. Record Nr. | UNINA9910131638603321 |
| Autore | Fournier Marcel <1856-1907, > |
| Titolo | L'institutionnalisation des sciences sociales au Quebec // Marcel Fournier |
| Pubbl/distr/stampa | Chicoutimi : , : J.-M. Tremblay, , 2004 |
| ISBN | 1-55442-476-3 |
| Descrizione fisica | 1 online resource |
| Collana | Classiques des sciences sociales |
| Disciplina | 001.3 |
| Soggetti | Humanities - Philosophy Humanities - Methodology |
| Lingua di pubblicazione | Francese |
| Formato | Materiale a stampa |
| Livello bibliografico | Monografia |
| Nota di contenuto | Introduction -- I. Doctrines sociales de l'eglise et conservation sociale: « dieu est le plus grand des sociologues » -- II. Hybridation et conception dualiste des sciences sociales -- Tableau 1 : Premiers diplomes des professeurs de la Faculte des sciences sociales de l'Universite Laval -- III. L'indépendance parla dependance -- Tableau 2 : Depenses academiques (enseignement et recherche) des Facultes de l'Universite Laval de 1935-1936 a 1968-1969 a -- Conclusion -- Resume. |
| Sommario/riassunto | L'objet de cet article est l'analyse de la mise sur pied et du developpement de l'Ecole des sciences sociales de l'Universite Laval (Quebec) qui, entre les annees 1940 et 1950, joue un role determinant dans le processus d'institutionnalisation de ces disciplines au Quebec. Une attention particuliere est accordee a l'apparition d'un corps de specialistes permanents, qui tentent d'obtenir la reconnaissance sociale de leurs activites intellectuelles et scientifiques et qui adoptent diverses strategies (imitation d'un modele d'enseignement, utilisation d'une main-d'œuvre etrangere, alliance avec les membres d'autres disciplines, appui a des groupes sociaux, etc.). La constitution d'un tel corps n'est pas seulement correlative d'une depossession de ceux qui en sont exclus, c'est-a-dire a la fin des annees 40 de ceux qui n'ont qu'une formation theologique, philosophique ou juridique, de plus celle-ci s'accompagne d'une redefinition des fonctions que remplissent les diverses instances dans la division du travail politique et d'une |

redefinition du travail politique lui-meme.
